



ASSOCIATION LOI MIGAUD : La Création « d'emplois jaunes »

En 2001, le centenaire de la vie associative a été fêté dignement, comme il se doit en France, à savoir qu'il a échappé à ceux qui en sont les acteurs et a été complètement mis en « musique » par l'Etat et ses services.

Lieu extraordinaire d'altruisme, de solidarité, d'imagination, de créativité, de prise de responsabilité, le Monde de la vie associative apporte beaucoup, grâce à toutes les actions menées, les initiatives prises sur l'ensemble du territoire, dans les Régions de la «Maison France».

Cela ne peut que rendre jaloux et « voraces » les tenants d'une République, « Une et indivisible ». Eux qui n'ont jamais apporté que la preuve de leur immobilisme, de leur manque de réactivité, engoncés qu'ils sont dans un centralisme stérilisateur. de leur, volonté de conserver leurs privilèges, ne peuvent accepter de voir une partie de leurs pouvoirs risquer de leur échapper.

Or, on le sait, dans les esprits jacobins, c'est dans les Etats majors parisiens que tout doit être décidé, programmé, contrôlé ... A voir le foisonnement de la vie associative, surtout celles affirmant la réalité de la diversité culturelle. Grand le danger leur est apparu ... Il y avait de « l'ordre nouveau » à remettre. Aussi la « machine à courber les échine » s'est-elle donc, comme dans tout pays totalitaire, mise en route. "

Le précepte « Gouverner c'est prévoir » a été, pour une fois, respecté ... par Monsieur Chevènement

Cela au début de l'année 2000 en provoquant la dissolution du Centre d'Information Civique, trop indépendant sans doute à ses yeux, et en le remplaçant par le Cidem dont le conseil d'administration répond mieux à ses aspirations politiques.

Dans la grande opération « reprise en mains » les mêmes parlementaires qui se targuent d'être des novateurs en matière de réformes, vous parlent avec des trémolos dans la voix de la nécessaire décentralisation, de citoyens « peuple souverain » partie prenante de la démocratie, de subsidiarité. Et s'empressent de légiférer ... contre.

La preuve en est le vote d'un texte de loi, le 12 décembre dernier. en catimini, à 21 heures proposé par le rapporteur général de la commission des finances. **un certain Didier Migaud**, texte visant à «*rémunérer les dirigeants bénévoles des grandes associations . subventionnées par l'Etat* »

La mesure portant sur 1, 2, 3 personnes par association avec une rémunération plafonnée, il est vrai. .. à 43.000 francs mensuels, charges comprises quand même.

Au moment où l'argent de la République, pourtant « bonne laitière », se fait rare à force d'être dilapidé, ces braves élus lancent une mesure.

Il s'agit en fait de la création de véritables «**d'emplois jaunes**» dont le coût est estimé à ... 55,4 milliards de francs. **Au bénéfice de qui me direz-vous?**

Peut-être celui des battus des prochains scrutins ou tout du moins de petits copains ... ? Non, non je n'ai pas dit « coquins » encore qu'en la matière il y ait là une « fort belle association »

Et dire que le rouge de la honte ne leur monte pas au front.

Eux les « Fossoyeurs de la République »)

Gérard GAUTIER
Saint-Brieuc le 22 janvier 2002

: COPIE LETTRE A M. MEHAIGNERIE

Monsieur Pierre MEHAIGNERIE
Député – Président de la
Commission des Finances
Assemblée Nationale
126 rue de l'Université
75355 PARIS

Monsieur Le Président,

Je vous ai fait parvenir, le 22 août dernier, un courrier pour vous demander si vous entendiez, en votre qualité de Président de la Commission des Finances, remettre en cause « l'amendement MIGAUD » portant sur la « **rémunération de certains dirigeants bénévoles** ». Amendement auquel vous vous étiez opposé lorsque vous étiez membre de cette même commission. A ce jour je n'ai pas eu de réponse de votre part.

Or j'ai de nombreuses réunions programmées ces temps prochains avec des associations en Bretagne. Au cours de celles-ci je souhaite apporter une information actualisée sur le sujet qui pose problèmes. Je m'autorise à réitérer ma demande et vous remercie de votre compréhension.

Dans cette attente,

Je vous assure, Monsieur Le Président, de l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Gérard GAUTIER
Saint- Brieuc le 13 septembre 2002

GERARD GAUTIER
Ancien Conseiller Régional de Bretagne Président Mouvement « **BLANC C'EST EXPRIME** »
B.P 330 22003 Saint-Brieuc Cedex 1 Téléphone : 02.96.33.50.34
Site : www.blanccestexprime.asso.fr E.mail : blanccestexprime@wanadoo.fr